Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_165-DE

Publié le 27/11/2025

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2025

Séance du 25 novembre de l'an 2025, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 19 novembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h38.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier		X			Sophie LE BONHOMME
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier		X			Eva TROEGER
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc		X			Joël HEUZE
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine		X		Richard HELARY	
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien		X			Jean-Luc GUEGAN
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry		X		Michel MAHE	
LE GOUX Jean-Pierre		X			Jean JOURDEN
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_165-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique		X			Ginette LE CREURER
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick		X			
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène			X		
THOMAS Philippe		X		Marie-Christine HELLO	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 44 **dont suppléants :** 4 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 8

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	X
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	

Envoyé en préfecture le 27/11/2025
Reçu en préfecture le 27/11/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251125-2025_165-DE

2025_165 : Eau et assainissement : assainissement non collectif : tarifs à compter du 1er janvier 2026

Madame la vice-présidente soumet pour approbation le maintien des tarifs en vigueur pour l'assainissement non collectif.

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation eau et assainissement en date du 20 novembre 2025,

Entendu l'exposé de madame la vice-présidente,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité,

VALIDE le maintien des tarifs pour l'assainissement non collectif à compter du 1er janvier 2026 ainsi qu'il suit :

Prestations	Proposition Tarif 2026
Redevance pour contrôle de conception	**110 €**
Redevance pour contrôle de réalisation	**130 €**
Redevance pour le contrôle anticipé dans le cadre d'une vente immobilière	**130 €**
Redevance de contrôle de diagnostic initial	**15€/an** soit 150 € sur une période de 10 années
Redevance visite périodique de bon fonctionnement et d'entretien	
Redevance de service	
visite de constat/conseil/contre-visite	
Mise à jour administrative des rapports	
Pénalités	
Pénalité pour obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle de VBF (tous les ans jusqu'à réalisation du contrôle)	**100 €**
Pénalité pour ANC non conforme dans cadre de contrôle lors de l'achat ou du neuf (tous les ans jusqu'à réalisation des travaux)	**600 €**
Pénalité pour RDV pris mais non honoré par l'usager pour tous types de visite (à chaque constat)	100 €
Frais administratif	20 €

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Laurence Corson